

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 6 octobre 2014

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le sixième jour d'octobre deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

2014-10-252.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire 10 septembre 2014
 - 3.2 Session extraordinaire 29 septembre 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Loi sur régimes volontaires d'épargne-retraite
 - 4.3 Club de motoneiges Les Déserteurs de Cacouna
 - 4.4 Club Lions de Rivière-du-Loup - Financement
 - 4.5 Avis de motion - Règlement no 53-12 Appareils d'enregistrement
 - 4.6 Comptes de taxes – 7908-38-2769
 - 4.7 Intérêts comptes passés dûs
 - 4.8 Fabrique de Cacouna - Demande de commandite
 - 4.9 Secteur de santé au cœur du Costa Rica
 - 4.10 Félicitations Michel Lagacé - 25 ans de vie politique
 - 4.11 Félicitations MRC de Rivière-du-Loup - Prix leadership municipal
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 CSST - Sommaire des sommes portées à notre dossier, demande d'examen et suivi
 - 5.3 Achat laveuse
 - 5.4 Remerciements Groupe Berger

6. TRANSPORT
 - 6.1 Programme d'aide financière à la voirie locale
 - 6.2 Côte Roy
 - 6.3 Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix - Projet Oléoduc
 - 6.4 Transport Vas-Y Inc. – Adhésion 2015
 - 6.5 Déneigement trottoirs
 - 6.6 Déneigement rues
 - 6.7 Déneigement caserne
 - 6.8 Déneigement site ornithologique
 - 6.9 Déneigement bornes - Route 291, route de l'Église et Petit rang 2

7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Programme redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles et versement des compensations de Recyc-Québec
 - 7.2 Réflectoscope avec lumière intégrée
 - 7.3 Clôture - Bassins aérés
 - 7.4 Solde à payer – Allen 35 000\$
 - 7.5 Enregistreur de données - Eau potable
 - 7.6 Ville de Rivière-du-Loup - Tarifs lieu d'enfouissement technique
 - 7.7 Achat de bacs roulants pour la collecte des matières organiques

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 CPTAQ - Dossier 374458
 - 8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 202-14 - Véhicules hors route

9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Nom bibliothèque municipale
 - 9.3 Réunion du comité de développement
 - 9.4 ATR du Bas-Saint-Laurent Inc.
 - 9.5 Soumissions - Ordinateur bibliothèque
 - 9.6 Directive changement - Bibliothèque

10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 10 novembre 2014

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-10-253.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2014 et de la session extraordinaire du 29 septembre 2014

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux de la session régulière du 10 septembre 2014 et de la session extraordinaire du 29 septembre 2014 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-10-254.4.1 Ratification des déboursés de septembre 2014 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 septembre 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 233 146.31\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 Loi sur régimes volontaires d'épargne-retraite

Desjardins nous avise que depuis le 1^{er} juillet dernier, la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite qui vise à rendre l'épargne-retraite plus accessible pour les travailleurs québécois est entrée en vigueur. Avec cette nouvelle Loi, les entreprises québécoises comptant cinq employés ou plus doivent offrir un régime d'épargne en vue de la retraite de leurs employés.

Un formulaire sera distribué aux employés concernés.

4.3 Club de motoneiges Les Déserteurs de Cacouna

Madame Chantal Dionne, secrétaire-trésorière pour le Club de motoneige « Les Déserteurs Inc. » nous remercie pour la commandite et l'intérêt apporté lors du 15^{ème} festival du tracteur de Cacouna qui s'est déroulé les 23 et 24 août 2014.

2014-10-255.4.4 Club Lions de Rivière-du-Loup - Financement

Monsieur Jacques M. Michaud pour le Club Lions de Rivière-du-Loup nous informe que le Club Lions de Rivière-du-Loup fêtera son 50^e anniversaire de fondation. Lors de cette fête spéciale, ils remettront au Centre d'Ophthalmologie de Rivière-du-Loup, un nouvel appareil, appelé Caméra Pentacam, d'une valeur de 55 000\$. À cette occasion, un concert bénéfique avec l'Orchestre Symphonique de l'Estuaire, où les pianistes invités seront Caroline Beaudoin, ingénieure et le Dr. Réjean Grenier, ophtalmologiste et de plus, membre Lions.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'acheter du Club Lions de Rivière-du-Loup un billet pour le concert bénéfique au coût de 50\$.

4.5 Avis de motion - Règlement no 53-12 Appareils d'enregistrement

Avis de motion est régulièrement donné par le conseiller monsieur Rémi Beaulieu qu'à une prochaine séance, un règlement annulant le règlement no 53-12 relatif aux appareils d'enregistrement sera adopté.

2014-10-256.4.6 Comptes de taxes – 7908-38-2769

Attendu que le propriétaire de l'immeuble dont le matricule est le 7908-38-2769 nous a informés verbalement qu'une erreur s'est glissée dans son compte de taxes pour l'année 2014;

Attendu qu'une vérification a été effectuée et qu'un ratio de .33 a été appliqué sur la taxes égout - motels résidentiels et la taxe aqueduc motels résidentiels alors qu'elle aurait dû être de .30 selon le règlement numéro 69-14 relativement aux taux de taxation 2014;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de rembourser la somme de 386.17\$ au propriétaire de l'immeuble dont le matricule est le 7908-38-2769.

2014-10-257.4.7 Intérêts comptes passés dûs

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna annule les intérêts des matricules D 0901 00 000 et D 1398 15 00 000 étant donné que ce sont des comptes gouvernementaux.

2014-10-258.4.8 Fabrique de Cacouna - Demande de commandite

Madame Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique de Cacouna nous sollicite pour une commandite dans le cadre de l'encan annuel qui se déroulera le 19 octobre prochain.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 100\$ en commandite à l'encan annuel de la Fabrique de Cacouna.

2014-10-259.4.9 Secteur de santé au cœur du Costa Rica

Les membres du groupe de cinq étudiantes ainsi qu'une enseignante du programme Santé, Assistance et Soins Infirmiers du Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup nous sollicitent pour une commandite afin d'effectuer un stage de deux semaines pour le Costa Rica, en stage de Coopération avec un organisme réputé, Aro International. Ils vont donner des soins à des gens dans le besoin et faire des enseignements cliniques.

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la demande de commandite du groupe de secteur Santé, Assistance et Soins Infirmiers du Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup;

Considérant que le conseil avait déjà autorisé de louer la salle gratuitement;

Considérant que cette location représentait un montant de 120\$;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse de verser une contribution supplémentaire.

2014-10-260.4.10 Félicitations Michel Lagacé - 25 ans de vie politique

Attendu que monsieur Michel Lagacé a reçu une reconnaissance de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec;

Attendu que cette reconnaissance valorisait le travail effectué pendant 25 ans au niveau politique;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à monsieur Michel Lagacé pour ses 25 ans de vie politique.

2014-10-261.4.11 Félicitations MRC de Rivière-du-Loup - Prix leadership municipal

Attendu que dans le cadre du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec, des prix sont remis aux municipalités et MRC pour divers projets réalisés au cours de l'année;

Attendu que la MRC de Rivière-du-Loup a reçu de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec, le prestigieux prix Leadership pour l'implantation du parc éolien communautaire Viger-Denonville;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à la MRC de Rivière-du-Loup pour le prix Leadership reçu lors du congrès 2014 de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 CSST - Sommaire des sommes portées à notre dossier, demande d'examen et suivi

Dépôt du sommaire des sommes portées à notre dossier de la Commission de la santé, de la sécurité au travail pour l'exercice se terminant le 31 août 2014. Un montant de 15 595.97\$ est cumulé pour l'accident de travail du 23 janvier dernier. De plus, une demande d'examen et de suivi a été effectuée par la CSST.

2014-10-262.5.3 Achat laveuse

M. Claude Lévesque, chef pompier, de la Brigade incendie de Cacouna nous transmet des soumissions pour l'achat d'une laveuse afin de nettoyer les habits de combat incendie.

Ameublement Levasseur :	Maytag, garantie 3 ans	739.99\$ plus taxes
Ameublement Tanguay :	EuroDesign	1304.63\$ plus taxes
Soucy Développement :	Huebsch modèle Topload, garantie 36 mois sur principales composantes	
	Et 12 mois main d'oeuvre	875.00\$ plus taxes
Soucy Développement :	Ipsos modèle IWF 40lbs	
	Garantie 36 mois sur principales Composantes, 12 mois main-d'oeuvre	7299.00\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Soucy Développement pour l'achat d'une laveuse de marque Huebsch modèle Topload au montant de 875.\$ plus taxes incluant une garantie de 36 mois pour les principales composantes (à l'exception des courroies) et d'une garantie de 12 mois pour la main-d'œuvre (transport, hébergement et frais de subsistance non-inclus).

5.4 Remerciements Groupe Berger

Messieurs Claudin et Régis Berger ainsi que mesdames Valérie et Mélissa Berger remercient l'équipe de pompiers de la région pour leur disponibilité lors de l'incendie survenu le 2 septembre dernier.

6. TRANSPORT

6.1 Programme d'aide financière à la voirie locale

Monsieur François Lemieux, ingénieur de Roche Ltée, Groupe-conseil nous informe d'un programme d'aide financière à la voirie locale dont un nouveau volet y est ajouté : Accélération des investissements sur le réseau routier local. Les travaux devront être réalisés cet automne puisque ce budget est pour l'année financière en cours et prend fin le 31 mars 2015.

2014-10-263.6.2 Côte Roy

Attendu qu'une problématique est constatée au niveau du mur de soutènement de la Côte Roy;

Attendu qu'une visite d'un entrepreneur a été effectuée pour vérifier quels types de travaux pourraient être exécutés pour régulariser le tout;

Attendu que la localisation de la rue n'est pas déterminée et qu'il est difficile d'entreprendre des travaux sur notre propriété;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Parent & Ouellet de localiser l'emplacement de la Côte Roy avec piquetage.

6.3 Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix - Projet Oléoduc

Madame Hélène Malenfant, directrice générale de la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix nous transmet copie d'une résolution adoptée par le conseil du 14 août 2014 appuyant la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage pour la tenue d'un BAPE spécifiquement sur l'oléoduc Énergie Est-TransCanada.

2014-10-264.6.4 Transport Vas-Y Inc. – Adhésion 2015

Monsieur Mario Bastille, directeur général du Transport Vas-Y Inc. nous fait part de la quote-part de chacune des municipalités calculée à 50% population et 50% de la richesse foncière uniformisée (RFU) en autant que toutes les municipalités maintiennent leur adhésion pour le volet adapté pour la prochaine année. Pour notre municipalité, un montant de 4 299\$ sera notre contribution pour l'année 2015.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de maintenir son adhésion pour l'année 2015 au volet adapté de Transport Vas-Y.

6.5 Déneigement trottoirs

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6.6 Déneigement rues

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6.7 Déneigement caserne

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6.8 Déneigement site ornithologique

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6.9 Déneigement bornes – Route 291, route de l'Église et Petit rang 2

Ce point est reporté à une date ultérieure.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Programme redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles et versement des compensations de Recyc-Québec

Monsieur Yves Codère, agent de recherche et de planification pour les versements de compensation des années 2013 et 2014 pour la collecte sélective des matières recyclables à notre municipalité nous informe qu'un montant de 27 358.81\$ sera versé pour l'année 2013 et un montant de 27 906.41\$ sera versé pour l'année 2014.

De plus, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous informe que le tonnage résidentiel pour la redistribution 2014 est de 630.24 tonnes.

2014-10-265.7.2 Réflectoscope avec lumière intégrée

Dépôt d'une soumission pour l'achat d'un réflectoscope avec lumière intégrée pour l'inspection de bornes incendie incluant étui de rangement pour un montant total de 350\$ plus taxes et livraison incluse.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Stelem pour l'achat d'un réflectoscope avec lumière intégrée pour inspection de bornes d'incendie incluant étui de rangement pour un montant total de 350\$ plus taxes et livraison incluse.

2014-10-266.7.3 Clôture - Bassins aérés

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au directeur des travaux publics de demander des soumissions pour le déplacement d'une section de la clôture du côté ouest des bassins aérés afin qu'elle soit située sur notre terrain.

2014-10-267.7.4 Solde à payer – Allen 35 000\$

Suite au dépôt du compte rendu de la réunion spéciale du 16 septembre dernier avec les ingénieurs concernés et l'entreprise Allen,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser le solde de la retenue soit la somme de 35 000\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt 34-10.

2014-10-268.7.5 Enregistreur de données - Eau potable

Dépôt d'une soumission pour l'achat d'un enregistreur de données pour l'utilisation de l'eau potable.

Attendu que les employés municipaux ont fourni leur rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour 2013;

Attendu que des données exigées ne sont pas toutes comptabilisées n'ayant pas l'équipement nécessaire;

Attendu que le MAMOT exige ces données pour approuver le rapport annuel;

Attendu que le MAMOT exige de se munir d'un enregistreur de données au débitmètre du puits Moreault afin de se conformer aux exigences réglementaires sur l'utilisation de l'eau potable;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission d'Everest automation pour l'achat d'un enregistreur de vidéographique Screenmaster SM500F ainsi que le logiciel d'interprétation des données au coût total de 2 731\$ plus taxes.

2014-10-269.7.6 Ville de Rivière-du-Loup - Tarifs lieu d'enfouissement technique

M. Georges Deschênes greffier de la Ville de Rivière-du-Loup nous transmet les tarifs du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2015.

Le taux pour l'année 2015 est de 68.50\$ la tonne métrique pour les matières résiduelles.

De plus, il nous est demandé de gérer les déchargements provenant de remorques domestiques. La municipalité émettrait une autorisation aux propriétaires de remorques domestiques qui voudraient décharger leur contenu au site d'enfouissement technique et, ceci pourrait s'exécuter à partir du 1^{er} janvier 2015 s'il y a consensus au sein des municipalités.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la tarification du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2015.

Que ledit conseil refuse de gérer les autorisations de déchargement des remorques domestiques au site d'enfouissement technique.

2014-10-270.7.7 Achat de bacs roulants pour la collecte des matières organiques

Attendu que lors de la séance tenue le 19 juin 2014, le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a adopté la résolution numéro 2014-06-294-C au nom des municipalités afin d'informer la SÉMER que celles-ci ont l'intention de lui acheter un nombre approximatif de 5 585 bacs roulants de 240 litres ;

Attendu que la SÉMER a procédé à un appel d'offres public pour l'achat des bacs roulants de 240 litres, pour lequel elle a obtenu du plus bas soumissionnaire conforme IPL inc. un prix de 49.97 \$ par unité, taxes en sus, avec puce électronique intégrée, l'inventaire des bacs et la livraison porte-à-porte, le tout accompagné d'un bac de comptoir d'environ 7 litres;

Attendu que la SÉMER offre de supporter le coût d'achat des bacs jusqu'en 2015 et d'en faire la vente aux municipalités au prix d'environ 41.84 \$/bac, considérant une subvention du MDDELCC de 300 000\$ pour environ 36 910 bacs, soit une réduction d'environ 8.13\$ par bac;

Attendu que les dispositions législatives relatives aux appels d'offres ne s'appliquent pas lorsqu'une société d'économie mixte conclut un contrat pour la fourniture de matériel à une municipalité, selon une opinion émise par Tremblay, Bois, Migneault, Lemay le 13 juin 2013;

Attendu que le 16 septembre 2014, la MRC de Rivière-du-Loup a publié l'appel d'offres intitulé *Collecte et le transport regroupés des matières résiduelles organiques dans onze municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup*, pour une collecte débutant le 1^{er} mars 2015;

POUR TOUTES CES RAISONS,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité commande à la SÉMER le nombre de 1000 bacs roulants de 240 litres pour la collecte des matières organiques, et qu'une copie de cette résolution soit transmise à cette organisation.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 CPTAO - Dossier 374458

Monsieur Michel Blais, avocat de la Direction des affaires juridiques a adressé une correspondance à monsieur Alain Marsolais directeur de l'aménagement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup confirmant la prise d'effet de la décision, et ce, en date du 23 juillet 2014 relativement aux ilots déstructurés, date où les documents ont été reçus.

8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 202-14 - Véhicules hors route

Dépôt d'une correspondance de monsieur Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie du règlement no 202-14 modifiant le règlement no 180-11 régissant les heures de circulation des véhicules hors route sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Ce règlement a été adopté le 19 juin 2014.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, Agente de développement communautaire.

2014-10-271.9.2 Nom bibliothèque municipale

Attendu que la municipalité rénove la sacristie de l'église de Cacouna pour en faire une bibliothèque;

Attendu qu'à la suite de cette rénovation, il a été recommandé une appellation pour la nouvelle bibliothèque;

Attendu que le nom recommandé est un personnage connu qui a déjà résidé à Cacouna;

Attendu que ses œuvres sont de la poésie et ainsi relié à une bibliothèque;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme la nouvelle bibliothèque à la sacristie de l'église « Bibliothèque Émile-Nelligan ».

2014-10-272.9.3 Réunion de la corporation de développement

Dépôt d'une correspondance de madame Christine Belliveau, secrétaire adjointe pour la Corporation de Développement de Cacouna indiquant préciser quel membre du conseil municipal sera, dorénavant, délégué de la municipalité sur le c.a. de la corporation et s'il sera présent.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna cherche à valoriser la contribution des organismes et des bénévoles sur son territoire;

Que cette approche intégrée est toute aussi valable que pour les organismes eux-mêmes;

Que la municipalité devrait rencontrer périodiquement les comités et organismes partenaires de façon à s'assurer qu'ils respectent les objectifs prédéfinis.

2014-10-273.9.4 ATR du Bas-Saint-Laurent Inc.

M. Pierre Laplante, directeur général pour Tourisme Bas-Saint-Laurent nous invite à renouveler notre adhésion comme membre à l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2014-2015.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler notre membership à l'ATR du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2014-2015 et accepte d'en défrayer la somme de 416.67\$.

2014-10-274.9.5 Soumissions - Ordinateur bibliothèque

Dépôt de soumissions pour l'achat de deux ordinateurs pour la nouvelle bibliothèque.

MSI Informatique	1693\$ plus taxes
DRK Informatique	1939\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de MSI Informatique au coût de 1693.\$ plus taxes pour l'achat de deux ordinateurs neufs Intel I3 3240 H 61-E, 8GB, SSD 120, Graveur DVD, boîtier noir, Windows 7 Pro, Antivirus nod32, Clavier, souris microsoft, moniteur 21.5 acer ainsi qu'un lecteur optique usb MS-9540.

2014-10-275.9.6 Directive changement - Bibliothèque

Dépôt d'une directive de changement en structure pour le projet bibliothèque.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la directive de changement no 2 en structure indiquant la galvanisation de l'acier de structure qui est remplacée par une couche d'apprêt et doit être peinte au chantier, telle que les plans de l'architecte. Le tout sans frais supplémentaire.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-10-276.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
